

Des repas végétariens dans vos restaurants scolaires :

A partir du 31 octobre 2019 la loi Egalim impose un repas végétarien par semaine à tous les établissements de restauration scolaire. La cuisine centrale de Marignier prend un peu d'avance sur cette disposition et vous pourrez donc servir des repas végétariens dès septembre 2019, pour habituer nos enfants à ce nouveau mode de consommation.

Au-delà des bienfaits environnementaux d'une telle loi, en limitant la consommation de viande, nous y voyons également un intérêt dans l'éducation au goût et de nouvelles habitudes alimentaires pour les enfants. Afin d'apporter des protéines de qualité équivalentes aux protéines animales, les enfants seront amenés à consommer plus de céréales et légumineuses (les 2 étant complémentaires !), sous forme de plats cuisinés maison et originaux : chili végétarien, couscous végétariens, riz à l'indienne, gratin campagnard etc.

Nous souhaitons de bonnes dégustations à tous les enfants et découvertes de tous ces plats équilibrés, et bons pour le développement durable !

